

LISTE DES ADMIS A LA CLASSE EGALITE DES CHANCES 2025-2026.

Suite aux oraux de sélection qui se sont tenus les 24 et 25 juin, 14 candidats sont admis à la Classe Egalité des Chances mise en place par l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité :

AKULA DETANVAL	Elena
AMIDOULI	Youssef
BARRIER FENECH	Lucie
BELY	Noé
KHUL	Solana
LAPLUME	Pierre
LE PROVOST	Lilien
LEIROS-BROCHARD	Gaël
MOROIS	Antoine
PALLINGER	Elwin
ROSENSTEIN	Stanislas
SENOUSSI	Chayma
STOLIARENKO	Denys
VAN VEGGEL	Gaspard

POUR TOUS LES AUTRES, nous vous remercions pour votre candidature.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour la Classe Egalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma, en photographie et en son.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière.